

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **66 (1940)**

Heft 2

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs

Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs

Etranger : 12 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. —

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER, ingénieur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; CH. WEIBEL, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur cantonal ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur, à Sion.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

ANNONCES

Le millimètre sur 1 colonne,
largeur 47 mm :

20 centimes.

Rabais pour annonces
répétées.

Tarif spécial
pour fractions de pages.

Fermege des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

SOMMAIRE : *Mémoire sur la méthode d'intégration des altitudes en aérologie. Nivellement barométrique de précision* (suite et fin), par JEAN LUGEON. — *La protection légale du titre d'architecte.* — *Problèmes d'économie électrique à base de « houille blanche ».* — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT.

Mémoire sur la méthode d'intégration des altitudes en aérologie.

Nivellement barométrique de précision,

par JEAN LUGEON.

(Suite et fin).¹

Un rapporteur aérologique altimétrique, dispensant l'emploi des diagrammes.

Nos diagrammes ont été construits avec un rapporteur gradué en angles. Au lieu de graduer la circonférence en angles, on peut la graduer directement en millibars, réalisant ainsi un rapporteur aérologique altimétrique remplissant les fonctions d'un coordinatographe. Un bras radial biseauté, portant les températures, et tournant librement autour du pôle sera adjoint au rapporteur. Le centre du dispositif sera évidé, pour laisser la place nécessaire à la plaque solaire d'assise du planimètre radial. Le tout est posé sur un papier blanc quelconque qui sert d'épure. Le reportage du sondage aérologique p, t_v se fait point par point, en faisant tourner le bras et en l'arrêtant aux pressions de son choix. L'altitude est lue sur la roulette, en suivant la ligne pointillée avec le traçoir du planimètre. Les deux opérations de pointage et de planimétrie se font simultanément pendant le radio-sondage qui est ainsi entièrement terminé à l'éclatement du ballon.

J'ai fait construire cet appareil par la maison Alfred J. Amsler, de Schaffhouse, figure 10. Ses caractéristiques

correspondent à celles du grand diagramme aérologique d'altitude décrit au début de cette note. On remarque sur la photographie un second bras radial non gradué, placé entre le traçoir du planimètre et sa poignée à molette. Ce bras facilite le tracé de repères pendant le planimétrie. Des encoches, non visibles sur la photographie, ont été taillées dans le bras des températures, afin

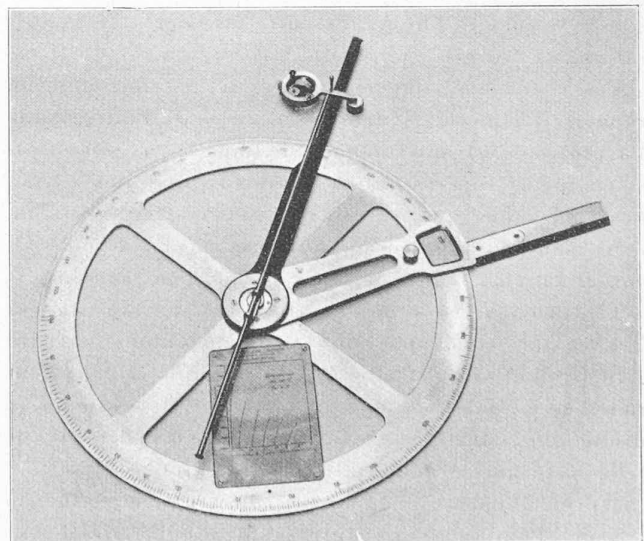


Fig. 10. — *Rapporteur aérologique altimétrique* imaginé à la Station centrale suisse de météorologie, construit par les Etablissements Alfred J. Amsler.

Les millibars sont gravés sur le bord du grand cercle et les températures sur le bras radial mobile. Le traçoir du planimètre-radial Durand-Amsler glisse le long d'un second bras radial mobile (noir) qui sert à tracer des lignes de repères.

¹ Voir *Bulletin Technique* du 13 janvier 1940, page 13.